



Monsieur Tom Albanese
President Rio Tinto PLC
2 Eastbourne Tower
Londres W2 6LG
Royaume-Uni

Réf : 12-C -100-34

Paris le 12 juin 2012

Mr.le President,
Mr.Albanese
Mesdames, Messieurs, les members du CIO

OBJET : « NON » A LA PARTICIPATION DE RIO TINTO A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES DE 2012

C'est avec stupéfaction que nous avons appris que le groupe Rio Tinto est membre du LOCOG, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Londres. Cette participation est en flagrante contradiction avec l'esprit olympique étant donné que Rio Tinto traite ses salariés, leurs familles et communautés en foulant aux pieds les principes de l'olympisme, à savoir l'amitié, la solidarité et le fair-play.

Outre son rôle de sponsor officiel des Jeux olympiques de Londres de 2012, Rio Tinto fournit aussi 99 % des métaux servant à fabriquer les médailles olympiques. Le comportement répréhensible voire odieux du groupe envers ses salariés ternira ces médailles. L'or utilisé pour ces médailles provient d'une mine du groupe dans l'Utah, aux Etats-Unis.

Rio Tinto se présente au public et à la communauté des investisseurs comme une compagnie minière responsable qui s'engage en faveur du développement durable. Son passé nous révèle toutefois une autre face beaucoup moins glorieuse: Rio Tinto a été mis au pilori et a fait l'objet de poursuites judiciaires pour ses activités polluantes, ses violations des droits de l'homme et du travail dans différents pays du monde.

Voici quelques exemples de ce passé peu glorieux de Rio Tinto :

- Allégation d'expulsions forcées d'habitants, contamination de réseaux locaux d'eau et violations des droits de l'homme sur le site de la mine d'or de Kelian en Indonésie ;
- Des cadres de Rio Tinto ont été reconnus coupables de corruption et de vol de documents commerciaux confidentiels par un tribunal chinois qui les a condamnés à de lourdes peines de prison ;

Fédération CFTC Chimie Mines Textile Energie

128 avenue Jean Jaurès – 93500 PANTIN – Tél. : 01 57 42 42 00 – Fax : 01 57 42 42 30
Correspondances : secretariat@cftc-cmte.fr – Site WEB : www.federation-cftc-cmte.fr



- Saccage de l'environnement et pollution sur ses sites miniers dans l'Utah, le Michigan et le Wisconsin ;
- Mépris des communautés locales et de l'environnement sur des sites miniers en Namibie, au Madagascar et au Cameroun ;
- Accusation de destruction de l'environnement à grande échelle et de graves violations des droits de l'homme dans la Mine de Grasberg, en Papouasie occidentale, Indonésie ;
- Lockouts de travailleurs à Boron, en Californie, et à Alma, au Québec, au cours des deux dernières années.
- Vente des activités ex-Pechiney sans assurer la responsabilité sociale des actifs que RIO TINTO a laissés sans aucun investissement,
- Projet de fermeture des activités Aluminium en France et en Europe, pour faire croître la demande et le prix de l'aluminium au détriment des salariés, des emplois et des communautés concernées.
- Votre refus de venir dialoguer avec l'instance et ses membres.

Notre organisation Comité d'entreprise Européen Rio Tinto aurait honte si ces agissements peu scrupuleux de Rio Tinto restaient sans suites. Nous demandons au Comité national olympique de tenir compte de ces réalités lorsqu'il prépare ses jeunes athlètes sélectionnés pour participer à cet événement sportif noble. Nous vous exhortons à soulever cette question cruciale à l'échelon du CIO en exigeant le « retrait de Rio Tinto du podium », afin que nos champions olympiques soient décorés de médailles de la fierté et non de médailles de la honte.

Nous soutenons sans réserve les travailleurs d'Alma, au Québec, des Alumines de Spécialités en Europe, de l'usine de Saint-Jean de Maurienne et nous entreprendrons toutes les actions nécessaires pour exprimer notre solidarité et notre engagement en vue d'une résolution immédiate de ce conflit.

Salutations distinguées


OROSCO Francis
Président Fédéral